

Bureau du 12 décembre 2022

Procès-verbal de la séance

Début de la séance à 15h30

Etaient présents :

Civilité	Nom	Représente
Monsieur	Nicolas GRAVELLE	Président Eure Normandie Numérique
Monsieur	James BLOUIN	CC Vexin Normand
Monsieur	Sylvain BONENFANT	Conseil Départemental
Monsieur	Frédéric DUCHE	Département de l'Eure
Monsieur	Daniel JUBERT	Conseil Départemental
Monsieur	Max RONGRAIS	CC Pays de Conches

Eure Normandie Numérique :

Etaient présents :

Agent ENN	Arnaud HADIDA	Directeur général	Non votant
Agent ENN	Jean-Christophe BOYARD	Directeur général adjoint	Non votant
Agent ENN	Elodie BOINET	DAF	Non votant
Agent ENN	Justine CAREL	Assistante de Direction	Non votant

Le quorum est atteint, la séance peut débiter.

Monsieur Nicolas GRAVELLE annonce l'ordre du jour du Bureau :

- Adoption du PV du précédent Bureau

Le premier rapport concerne l'adoption du procès-verbal du précédent Bureau en date du 23 novembre 2022. Aucune remarque ou modification n'est apportée.

Après avoir procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Ce Bureau est également un Bureau préparatoire au Comité Syndical du 19/12/2022.

Il est ainsi présenté aux membres du Bureau, les rapports qui seront transmis à l'ensemble des délégués dont voici l'ordre du jour :

- Adoption Procès-Verbal du précédent CS en date du 19 septembre 2022

Pas de remarques des élus du Bureau.

- Modification du Règlement Intérieur

Le Président indique aux membres que cette modification concerne principalement la modification des horaires de travail des agents qui vont passer au régime des 39h00.

M. Gravelle précise que le Comité Technique a émis un avis favorable à ces modifications, le 22 novembre 2022.

- Modification du Règlement de Télétravail

Mr Gravelle indique qu'il s'agit de mettre à jour à compter du 1^{er} janvier 2023 l'indemnité de télétravail qui passe de 2,50€ à 2,88€ avec une élévation du plafond annuel passant de 220€ à 253,44€.

- Autorisation crédit investissement ajustement sans RAR BP

Mme Boinet prend la parole pour évoquer ce point, elle rappelle qu'une délibération avait été votée lors du dernier comité du mois de septembre mais qu'il y avait une erreur matérielle au niveau du montant qui incluait les restes à réaliser qui ne doivent pas être pris en compte.

Ainsi, il sera proposé aux membres du comité, d'adopter la même délibération avec les montants corrigés.

- Autorisation crédit investissement ajustement sans RAR 1G

Mme Boinet indique qu'il s'agit de la même chose sur le Budget 1G.

- Bilan 1 an

M. Gravelle cède la parole à M. Hadida pour faire la présentation du bilan.

M. Hadida indique que le premier point concerne les Ressources Humaines, l'objectif était de stabiliser les effectifs pour éviter le turn over que le SMO a pu connaître aux cours des années précédentes en fidélisant les agents avec la mise en place du pack-social.

M. Hadida évoque le deuxième point qui concerne le déploiement et son accélération.

- 100 % des NRO posés (51), il en restait un donc, il s'agissait de finaliser ce qui avait été réalisé

Concernant les prises, aujourd'hui :

- 85% de prises construites sur le territoire soit 220 000 (construites par ENN et ENTHD)

Plus de 200 000 réceptionnées et 176 000 prises commercialisables.

Nous avons dans l'Eure hors zones AMII, 250 000 prises à réaliser.

M. Hadida illustre ces évolutions avec la comparaison des deux cartes de déploiement, la première date de décembre 2021 et la seconde de décembre 2022. On voit très clairement la différence de couleurs qui correspond à l'avancement important des travaux.

M. Hadida poursuit avec le troisième point qui concerne l'accompagnement de proximité des territoires et des usagers.

Un guide a été mis à disposition des maires, puis à l'initiative du Président, une adresse mail VIP a également été ouverte aux maires avec réponse sous un délai de 48h.

Réponses aux sollicitations téléphonique et internet via le formulaire de contact du site internet.

Et enfin, le balisage des communes avec un panneau de signalisation "La fibre est là".

M. Hadida évoque le dernier point de ce bilan, la création de l'Agence du numérique. Cet aboutissement a été possible avec l'évolution des statuts et la proposition d'une offre de service autour de 4 piliers qui sont un centre de Ressources, la fourniture d'un pack E-Administration, le numérique solidaire et la confiance numérique.

M. Hadida aborde ensuite un point informations/actualités.

Il présente les derniers chiffres concernant l'avancement du déploiement.

Concernant l'appétence des Eurois, on peut dire qu'elle est forte puisqu'on peut noter aujourd'hui un rythme de plus de 1 000 raccordements hebdomadaires avec 72 000 abonnements et un taux de pénétration de 42 %.

M. Hadida précise qu'il s'agit d'un excellent taux pour un territoire peu dense comme l'Eure.

M. Duché demande à ce qu'un comparatif soit effectué avec les zones AMII du département.

M. Boyard répond que pour la partie construction cela devrait être possible mais sur la partie commercialisation cela risque d'être plus difficile, cette information relevant du secret commercial des opérateurs.

M. Duché évoque les problématiques rencontrées sur la partie raccordement client, les sous-traitants des opérateurs font n'importe quoi, et le problème c'est que, dans l'esprit de certains Eurois ces difficultés qu'ils rencontrent sont directement liées à ENN, hors ce n'est pas le cas. Il faut absolument travailler la communication sur cette partie-là pour éviter les confusions et que les gens pensent que c'est le Département et ENN qui sont responsables de cette situation.

M. Hadida répond qu'ENN travaille avec les services du Département sur la communication du nombre de prises et sur le fait que maintenant nous avons livré le réseau, ce sont les opérateurs qui prennent le relai et bien préciser que la connexion finale est réalisée par l'opérateur commercial et non pas par les services d'ENN.

M. Hadida ajoute que ces problématiques sont bien connues et que les équipes ont commencé à travailler sur le sujet. L'année dernière nous avons déjà parlé de certification des opérateurs, néanmoins, nous avons laissé ce sujet en attente puisque le Sénateur Patrick Chaize, a pris en main ce problème avec une proposition de loi. Cette dernière a pour ambition de « contraindre les opérateurs à réaliser les raccordements à la fibre optique dans les règles de l'art et de sécurité » et de « garantir aux consommateurs une connexion Internet de qualité ».

On attend le retour du Sénat sur la proposition de loi déposée le 19 juillet 2022.

M. Duché ajoute qu'il serait intéressant de sensibiliser les maires également sur ce sujet avec la vérification des armoires et en cas de dommage de faire les signalements dans les meilleurs délais pour qu'Axione puisse intervenir et savoir qui a été le dernier intervenant.

M. Rongrais ajoute concernant les armoires, qu'il faudrait que les maires puissent avoir une clé pour les fermer quand ils constatent qu'elles sont ouvertes pour prévenir les dommages.

M. Duché confirme qu'un message de prévention doit leur être adressé pour la vérification des armoires.

M. Hadida reprend la suite de sa présentation en faisant un zoom sur les commercialisations.

Il indique que tous les opérateurs sont présents sur le réseau à peu près partout sur le territoire.

Les opérateurs alternatifs sont en train de perdre du terrain, ils étaient là au tout début mais les Eurois préfèrent se tourner vers les OCEN. Et si on compare le marché de l'ADSL où Orange avait 65% de part de marché dans l'Eure, avec celui de la fibre ce chiffre ne dépasse pas les 25%.

M. Duché ajoute que cela est normal que les alternatifs soient en retrait car les offres des OCEN sont beaucoup plus attractives et compétitives.

M. Boyard indique que les Eurois qui ont connu plusieurs échecs de raccordement avec les OCEN passent par les alternatifs dont le branchement est réalisé par Axione. Dans ces conditions les travaux sont de qualité.

M. Gravelle indique aux membres du Bureau que cette présentation leur sera transmise par mail.

M. Duché souhaite aborder un autre sujet qui est la fin du cuivre à échéance de 2030 et qui génère de l'inquiétude chez les Eurois qui ne sont toujours pas éligibles à la fibre. Il faudra préparer une communication sur ce sujet. Il propose également l'organisation d'une rencontre avec Orange pour avoir des informations complètes et précises.

M. Hadida indique qu'Orange a prévu de faire une communication auprès de ses abonnés et va communiquer sur les offres alternatives.

M. Duché ajoute que les maires vont avoir besoin d'informations sur ce sujet et de réponses précises à apporter à leurs administrés.

M. Hadida indique que l'engagement d'ENN est de dire : "une prise cuivre = une prise fibre" à échéance 2025.

M. Hadida ajoute qu'aujourd'hui ENN a très peu d'informations mais que le sujet va être traité.

M. Rongrais souhaite apporter une précision, il indique qu'Orange démonte actuellement des lignes sur des habitations où il n'y a pas de connexion, il s'agit généralement de maisons isolées, le cuivre est aujourd'hui inexistant sur ces poteaux ce qui engendre la problématique des enfouissements de réseaux, et comment faire après sur la participation communale.

M. Duché confirme que les refacturations du SIEGE27 sont très chères.

M. Gravelle confirme que ces problématiques doivent être traitées pour apporter toutes les réponses nécessaires à nos élus.

L'ordre du jour est terminé.

Monsieur GRAVELLE remercie les membres du Bureau pour leur participation.

La séance est levée à 16h10.